

## QUE CHOISIR : SCANNER OU FOUILLE AU CORPS

**Mots clés :** Acceptabilité, Alternatives, À éviter

La fouille au corps semble beaucoup plus mal acceptée par les voyageurs que l’affichage sur une console d’une image «androïde» de leur corps. En particulier chez les femmes, la palpation du buste même par une personne du même sexe expliquant leur réticence.

Dans l’ensemble 94 % des personnes interrogées l’ont adopté sans sourciller.

À toutes fins utiles, il peut être intéressant compte tenu de la distance de pénétration des ondes millimétriques au travers de la peau :

- de fermer les paupières pendant le temps d’exposition afin de protéger ses cristallins et ses deux rétines.
- de quitter l’appareil en cas de chaleur anormalement perçue sur les parties couvertes et surtout découvertes du corps.
- de préférer une fouille corporelle pour les porteurs de pacemaker ou de défibrillateur cardiaque implanté.

En dehors de ces recommandations et celles de certains fabricants d’appareillages auditifs qui recommandent de les ôter avant de se soumettre aux ondes millimétriques, le scanner corporel reste l’appareil le plus approprié pour remplir sa mission sécuritaire.

Il n’y a d’ailleurs à l’heure actuelle aucune autre alternative, si ce n’est le scanner corporel à rayons X «Backscatter» utilisé sur certains aéroports. En pratique, les doses reçues lors d’un contrôle sont extrêmement faibles (inférieures au microsievert). La dose est ainsi plus de mille fois inférieure à celle liée à l’irradiation naturelle moyenne en France (2500 microsievert/an).

À titre indicatif, l’exposition d’un passager liée au contrôle est équivalente à 1 à 2 minutes de vol à haute altitude. Pour mémoire, les équipages de Concorde recevaient 2,6 mSv en 1991 et 3,4 mSv en 1996 pour une valeur moyenne de 300 h de vol par an, une valeur dépendante des rayonnements cosmiques liés en partie aux éruptions solaires. À 8000 mètres d’altitude d’un



vol domestique, une dose de 1 mSv/an correspond à 630 h de vol au dessus du 60°N et 1330 heures au niveau de l'équateur...

Toutefois, si l'irradiation avec le scanner corporel à rayons X «Backscatter» reste très faible, elle n'en demeure pas moins réelle. Cette technique ne suit donc pas le principe de justification en radioprotection qui veut que l'on évite toute dose inutile, aussi faible soit-elle.

Reste les rayons T en cours d'étude. De nombreuses incertitudes quant à leurs effets, en particulier sur l'ADN les relèquent pour l'instant, malgré d'intenses recherches, à des instruments de laboratoire.

voyage-aptitude-senior.fr©création décembre 2007

Mise à jour 2022 © Dr Ghislain Haicault de La Regontais